

Vos questions / nos réponses

## Quel sont les recours ?

Par [tram75](#) Postée le 31/03/2021 15:17

Bonjour, j'ai 23 ans et je consomme du tramadol depuis deux ans et désormais à 1 g par jour quand tout va bien. J'ai été voir des addictologues qui m'ont prescrit des tas d'antidépresseurs et d'anxiolytiques. Rien n'a jamais fonctionné malgré la motivation. Je suis également parti voir une Hypnothérapeutes ainsi que des psychologues. Aujourd'hui je n'arrive plus à vivre normalement avec cette consommation. Si je vais dans un service Addictologie en ambulatoire par quel moyen vont-ils essayer de m'aider ?

---

**Mise en ligne le 31/03/2021**

Bonjour,

L'arrêt des opioïdes peut s'envisager de diverses manières, seul ou accompagné. L'arrêt brutal après un usage prolongé est possible et sans danger mais expose le plus souvent à un syndrome de sevrage se manifestant plus ou moins intensément selon les individus (douleurs, diarrhées, tremblements, transpiration, anxiété...). L'état de manque apparaît habituellement dans les 24 heures après l'arrêt, atteint un pic entre 48 et 72 heures et disparaît après une semaine environ. Peuvent perdurer, une fois les manifestations physiques du manque dissipées, un mal-être et l'envie irrépressible de consommer à nouveau, souvent sources de reconsommations.

Il existe plusieurs possibilités d'accompagnement : être hospitalisé en unité d'addictologie le temps du sevrage, prolonger le séjour en service de soins de suite ou en consultations ambulatoires pour consolider l'arrêt, prendre un traitement de substitution aux opiacés et le diminuer progressivement tout en étant soutenu psychologiquement... Les protocoles ne s'établissent qu'au cas par cas et il nous sera difficile de vous dire ce qui vous serait proposé comme étant le plus adapté dans votre situation et en fonction des moyens mis en oeuvre dans vos tentatives précédentes.

Vous dites que rien n'a jamais fonctionné et il serait certainement très utile de comprendre ce qui a pu faire défaut pour vous permettre de mener à bien votre démarche. C'est en partie au regard de ce qui n'a pas été opérant que pourront se clarifier les moyens plus adaptés de vous aider. C'est à cela d'ailleurs que peuvent servir les premiers entretiens si vous décidez de consulter à nouveau en addictologie.

Nous sommes disponibles pour en échanger plus précisément avec vous si vous le souhaitez et, si besoin, vous communiquer des coordonnées proches de chez vous. N'hésitez pas à nous joindre au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ou par Chat via notre site.

Avec tous nos encouragements.

Cordialement.

---